

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La CAIH adopte son nouveau plan stratégique et lance Alternative : un programme pour renforcer la souveraineté numérique des hôpitaux

Lyon, le 11 février 2026

## Un nouveau plan stratégique autour de trois axes

Le conseil d'administration et l'assemblée générale de la CAIH ont adopté début 2026 le nouveau plan stratégique de l'association pour les 5 prochaines années.

Avec environ 500M € d'achats numériques annuels, la CAIH est au service des experts numériques et achats de ses plus de 2 000 membres des secteurs sanitaire, médico-social et social. Centrée sur la transparence et la frugalité, elle vise à maintenir un niveau moyen de frais de 0,5%, en apportant les meilleurs prix et des innovations face aux enjeux des adhérents (cybersécurité, infrastructures, etc.).

À travers trois axes d'action : **1/ Services aux adhérents, 2/ Amélioration des offres de marchés, et 3/ Optimisation de son fonctionnement interne**, elle adresse des enjeux remontés du terrain, à la suite d'enquêtes et d'une vaste concertation menée en 2025.

Par exemple, elle travaillera à une meilleure relation avec ses adhérents, au travers de services numériques refondus, en mobilisant mieux les données de consommation des marchés, et en pilotant la satisfaction. Elle procédera aussi à une refonte de ses offres par grandes verticales, pour les rendre plus lisibles, avec par exemple le bouquet InitIAitive sur l'IA.

De multiples actions sont conjointes avec UNIHA, qui porte les offres de logiciel « métiers », et avec qui la CAIH organise une complémentarité d'offres, mutualise certains moyens d'action.

Le plan stratégique est disponible sur le [site](#) de la CAIH.

## Action phare du plan stratégique : le programme Alternative, pour la réduction des dépendances

Face à la hausse des coûts, aux enjeux de cybersécurité et à la dépendance croissante aux grandes solutions propriétaires, la CAIH lance le programme Alternative, visant à construire un socle numérique *open source*, souverain et mutualisé au service des établissements de santé.

Après plus de dix ans de recours massif à des solutions dominantes, souvent extra-européennes, les systèmes d'information hospitaliers font aujourd'hui face à des limites croissantes : pression budgétaire, complexité contractuelle, exigences réglementaires renforcées et enjeux de souveraineté. C'est dans ce contexte que la CAIH, en lien étroit avec ses adhérents, a engagé dès 2025 une réflexion pour bâtir une alternative crédible, pérenne et industrialisable.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les priorités nationales en matière de souveraineté numérique, telles que rappelées par la ministre chargée de la Santé, Stéphanie Rist, lors de son déplacement aux Hospices Civils de Lyon le 6 février dernier. À cette occasion, la ministre a présenté une série d'avancées majeures visant à renforcer la souveraineté et la sécurité numérique à l'hôpital. Elle a également réaffirmé le soutien du ministère au programme Alternative, qui porte une trajectoire maîtrisée et open source au service des établissements de santé et favorise le développement de solutions alternatives aux offres dominantes non européennes.

### **Un socle numérique ouvert et mutualisé**

Reposant sur la mobilisation de 13 établissements pilotes, le programme s'appuie sur un partenariat d'innovation et un dossier de consultation des entreprises visant à coconstruire une offre adaptée aux besoins du secteur.

Le socle couvrira les principaux usages numériques : environnement collaboratif, gestion des identités et des accès, briques d'infrastructure, gestion du parc informatique, ainsi que services d'hébergement, d'exploitation et de support.

L'objectif est de s'appuyer prioritairement sur des composants open source, tout en garantissant auditabilité, interopérabilité, réversibilité et respect des standards ouverts.

### **Des bénéfices concrets pour les établissements**

Avec Alternative, les adhérents disposeront de leviers renforcés pour maîtriser leur trajectoire numérique :

- Meilleure maîtrise des coûts et visibilité budgétaire
- Renforcement de la souveraineté et de la conformité réglementaire
- Liberté de choix et réversibilité des solutions
- Mutualisation des investissements et des compétences
- Contribution à un écosystème open source public durable

Chaque établissement pourra adopter tout ou partie du socle selon sa stratégie et son niveau de maturité.

### **Un calendrier maîtrisé**

Le programme s'inscrit dans une trajectoire progressive :

- Juin 2026 : attribution du marché
- Second semestre 2026 : premiers prototypes et déploiements pilotes
- À partir de 2027 : ouverture à l'ensemble des adhérents

### À propos de CAIH

CAIH, créée en 2014 sous l'impulsion de ses 6 membres fondateurs (UniHA, EFS, GAM, FEHAP, FHF, Unicancer), est une association loi 1901 qui simplifie les achats informatiques et télécoms de ses 2 000 adhérents : établissements de santé et structures sanitaires ou médico-sociales/sociales, publics ou privés à but non-lucratif. Avec l'engagement des experts numériques et achats de ses adhérents ainsi que ses professionnels, la CAIH prépare, propose et pilote des marchés publics répondant à leurs enjeux stratégiques, techniques et économiques. Fort de leur histoire commune, la CAIH et UniHA organisent une complémentarité d'offres, amplifient leur coopération opérationnelle tout en gardant leurs ADN et gouvernance propres. <http://www.caih-sante.org>

### Contact presse :

Alexine Desjardins - 06 35 30 19 35 – [presse@uniha.org](mailto:presse@uniha.org)